



**VILLE DE PLEUVEN**  
**DEPARTEMENT DU FINISTÈRE**  
**ARRONDISSEMENT DE QUIMPER**

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le

ID : 029-212901615-20250303-DCM2025\_1\_6-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

**ETAIENT PRESENTS** : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUÉ Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

**EXCUSEE** : Mme CARLIER Morgane

**Secrétaire de séance** : Mme Corinne MARTIN

-----  
NOMBRE DE CONSEILLERS : 23  
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
PRESENTS A LA SEANCE : 19  
DATE DE LA CONVOCATION : 25 FEVRIER 2025  
DATE D'AFFICHAGE : 26 FEVRIER 2025  
-----

**DCM N°2025-1-6**

**Objet : Rénovation énergétique de la salle Lannurien : plan de financement prévisionnel et autorisation de solliciter les subventions**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Dans le cadre de la rénovation énergétique de la Salle Lannurien, il conviendrait de changer les vitrages, des menuiseries, des portes d'accès.

Tous les vitrages et menuiseries sont d'origine. Les vitrages sont poreux, très abimés par le temps, ainsi que les menuiseries et certaines portes d'accès.

Ces travaux permettraient de préserver cette salle qui accueille des manifestations culturelles et sportives, qui est mise à disposition des associations pour y exercer leurs activités sans compter le gain énergétique non négligeable pour notre commune.

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Travaux	115 355 € HT	
DETR - Etat (30%)		34 606 €
DSIL - Etat (50%)		57 677 €
Autofinancement		23 072 €

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité des présents**

- ✓ **Approuve le projet de rénovation énergétique de la salle Lannurien,**
- ✓ **Approuve le plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,**

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le

ID : 029-212901615-20250303-DCM2025\_1\_6-DE

- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre de la DETR et de la DSIL,**
- ✓ **Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question, après avis des commissions concernées.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

David DE NERO  
  
